

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, 23 mai 2008

La Conférence des Grandes Ecoles (CGE) et l'Association Bernard Gregory (ABG) s'engagent pour assurer l'avenir des docteurs

La Conférence des Grandes Ecoles (CGE) et l'Association Bernard Gregory (ABG) ont signé le 23 mai 2008 une convention de coopération pour renforcer leurs compétences et leurs actions dans le domaine de la formation par et à la recherche, et de l'insertion professionnelle des jeunes docteurs et des post-doctorants.

Une initiative de la commission Recherche et Transferts

Préparé par la commission Recherche et Transferts, animée par le Prof. Alain Storck, directeur de l'INSA de Lyon, l'accord signé par Christian Margaria, président de la CGE, et Martine Pretceille, directrice de l'ABG, s'inscrit dans le cadre général des missions et des relations entre les deux parties.

Une coopération bipartite

L'une des missions fondamentales des écoles de la CGE est la formation par la recherche et pour la recherche, l'accueil de doctorants et de post-doctorants (Une enquête récente de la CGE fait état de 11000 thèses en cours dans les laboratoires des grandes écoles et d'un flux de 2500 thèses soutenues chaque année). L'Association Bernard Gregory, quant à elle, a pour mission de valoriser la formation par la recherche auprès du monde socio-économique notamment en aidant à l'insertion professionnelle des jeunes docteurs et des post-doctorants.

La politique de coopération définie entre la CGE et l'ABG vise à contribuer à une meilleure employabilité des docteurs grâce, entre autre, à une communication renforcée avec les milieux économiques. Elle repose sur :

La mise en œuvre d'actions communes :

- La conception et la définition de contenu de formations, d'actions de professionnalisation et d'aide à l'insertion sur l'ensemble de la durée de la thèse ou durant le post-doctorat, éventuellement avec d'autres partenaires notamment des milieux économiques.

- La contribution à l'affichage par les laboratoires du devenir de leurs jeunes docteurs à côté des résultats scientifiques.

- L'intégration de la CGE dans les réseaux des correspondants de l'ABG.

- L'échange des données, des publications et des expériences pédagogiques.

- L'organisation de rencontres entre doctorants et professionnels.

- La réalisation d'études et d'enquêtes sur les trajectoires des doctorants et des jeunes docteurs.

- La contribution constructive à la réflexion et à la communication sur la formation par la recherche et la professionnalisation des docteurs.

La signature de conventions spécifiques :

Les modalités de chaque action de coopération seront précisées dans une convention spécifique.

La fédération des compétences

Dans le cadre de cette convention, l'ABG apporte son savoir-faire, sa méthodologie, ses outils, ses réseaux dans les entreprises et les universités,

La CGE mobilise les acteurs de sa commission Recherche et Transferts et ses groupes de travail, ses partenaires économiques et ses outils spécifiques.

La convention va être conclue pour une période de 3 ans et pourra être renouvelée par avenant.

Contact : Karima CHELBI, Agence Noir sur Blanc (Tél : 01 41 43 72 74 – mél : kchelbi@noirsurblanc.com)

Conférence des grandes écoles :

Alain STORCK, INSA Lyon – tél : 04.72.43.81.14 - mél : Alain.Storck@insa-lyon.fr)

Brigitte POREE, Communication (tél : 01.46.34.77.63 – mél : brigitte.poree@ensmp.fr)

Association Bernard Gregory

René-Luc BENICHOU, Responsable Information & Communication (tél : 01 42 74 27 81
mél : rene-luc.benichou@abg.asso.fr)